

Nouvelles de **chez nous** et de partout...

Juin 2025
Vol. 14, n° 6

Revue de la Fédération des associations de familles du Québec

Le mot du président

Plus de 80 personnes ont participé le 10 mai dernier à l'assemblée générale spéciale de la *Fédération des associations de familles du Québec* (FAFQ) convoquée pour prendre une décision sur la dissolution proposée de notre fédération. 78 personnes détenaient un droit de vote obtenu de leur association par procuration. 52 associations étaient ainsi représentées parmi les 71 encore membres de la fédération. Il y avait aussi des invités venus présenter de l'information aux personnes présentes, Mme Jeanne Maltais, présidente de la *Fédération québécoise des sociétés de généalogie* (FQSG) et monsieur Louis Vallée, président de la *Fédération Histoire Québec* (FHQ). Ils ont fait une présentation élaborée en plus de répondre à de nombreuses questions de la salle. Le tout a semblé très apprécié.



Michel Bérubé

Le texte des **résolutions adoptées** ensuite après délibérations se lit comme suit :

1) Assemblés à Québec le 10 mai 2025, les représentants autorisés des associations de familles membres de la FAFQ ont résolu de dissoudre la Fédération au cours des prochains mois, tout en confiant à son conseil d'administration le soin de récupérer au préalable les sommes qui sont pré-

sentement placées chez Desjardins, afin de redistribuer celles-ci entre les associations membres y ayant droit.

2) Assemblés à Québec le 10 mai 2025, les représentants autorisés des associations de familles membres de la FAFQ ont résolu de redistribuer les sommes actuellement détenues par la fédération en tenant compte des conditions suivantes :

- a. Les associations ayant droit à une part des avoirs de la FAFQ étaient membres en règle au 28 février 2025, soit à l'échéance de la dernière période de renouvellement des adhésions, ***et elles en font la demande;***
- b. La part revenant à chaque association sera établie en fonction d'une formule de répartition qui tient compte du pourcentage que représentaient les contributions de l'association au cours des trois dernières années ***(2022-23-24)*** dans l'ensemble des contributions versées à la FAFQ par les associations membres.

La première résolution a presque été adoptée à l'unanimité (77 sur 78 moins une abstention). Les deux paragraphes de la 2^e résolution ont été adoptés avec une majorité aussi claire après avoir été d'abord amendés par l'ajout des mots ou chiffres en italiques et en gras.

En tant que président, j'ai souligné que la fédération n'était plus en mesure de remplir la mission pour la-

quelle elle avait d'abord été créée. Le mouvement que représentent les associations de familles ne meurt pas pour autant. Les associations qui survivent pourront obtenir les services auxquels elles avaient droit, notamment en matière d'assurance, en adhérant à une ou l'autre des deux fédérations qui sont venues présentées leur mission et les services qu'elles offrent. Elles pourront également maintenir leur site Internet en payant directement une contribution au fournisseur de services auprès duquel la FAFQ agissait comme intermédiaire.

Comme les décisions prises ne seront pas en vigueur avant l'automne, plutôt vers la fin de l'automne d'ailleurs, les associations disposent d'une période de quelques mois pour prendre une décision sur leur propre avenir, par exemple leur adhésion à une autre fédération ou le maintien d'un site Internet¹. Celles qui n'entendent pas se perpétuer au-delà de 2025 devront nous faire savoir qu'elles n'entendent pas réclamer une part des avoirs de la fédération lorsque ces sommes seront répartis, le temps notamment de récupérer un placement avec moins de pénalité que présentement. Celles qui souhaitent elles-mêmes transmettre le résidu de leur compte en banque à la

FAFQ doivent considérer le faire avant que la fédération ne soit elle-même à la veille de sa dissolution, de façon que ces sommes fassent partie de la redistribution qui sera réalisée au profit des associations demeurant actives.

Je remercie tous ceux qui m'ont adressé des bons mots par suite de l'assemblée générale. Je vous reviendrai avec les numéros des **Nouvelles de chez nous** à paraître au cours des prochains mois; vous êtes d'ailleurs de nouveau invités à y contribuer par l'envoi de textes susceptibles d'intéresser des lecteurs qui ne sont pas membres de votre association.

De mon côté, je vais rester présent et actif en tant que président de l'Association des familles Bérubé (AFB inc.), fonction que j'assume depuis 2012. Tant qu'une association est en vie, elle reste en mesure de faire des découvertes et de les diffuser. Cela permet de rejoindre de nouveaux intéressés, même s'ils sont peu nombreux, et d'être rejoint par des personnes dont la curiosité vient seulement de s'éveiller en ce qui a trait à l'histoire de leur famille, de leur patronyme, de leur généalogie ou encore de leur ADN.

¹ Likuid.com

Les perles du web

La pluie semble nous avoir envahi. Profitez de ses longues soirées pluvieuses pour regarder des grands classiques du cinéma, disponible gratuitement sur *Youtube*. En voici quelques uns.

Un Pont Trop Loin - 1977 9/10

Un film de trois heures avec une pléiade de grands acteurs. Un film qui couterait sans doute aujourd'hui des milliards à produire.

C'est l'histoire de l'Opération *Market Garden*. Trois mois après le débarquement de Normandie, le Général Montgomery va envoyer plus de 12 000 soldats alliés à l'abattoir, dont 500 canadiens.

Un plan mal préparé qui devait terminer la guerre avant Noël 1944...

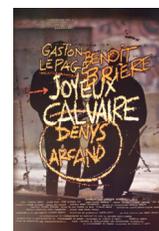
<https://www.youtube.com/watch?v=UeNUlltLOY&t=229s>

* * * * *

Joyeux Calvaire - 1996 9/10

Ce petit chef-d'œuvre de Denis Arcand avant les *Invasions Barbares*, nous plonge dans la vie de deux clochards dans les rues de Montréal et du petit monde des sans-abris. Avec Benoit Brière et Gaston Lepage comme personnages principaux et une grande quantité d'humoristes qui font des présences remarquées...

https://www.youtube.com/watch?v=_AA_Xq4fOU0



Le pionnier des pionniers (suite des derniers numéros¹)

Par Louis H. Burbey (Bérubé)

Nous abordons maintenant le chapitre 11 du volume de Louis H. Burbey (Bérubé), ancien journaliste de Détroit, publié en 1987 sous le titre *The Dramatic Tragic Destiny of Etienne Brûlé, Michigan's Pioneer of Pioneers*. Nous nous sommes intéressés jusqu'ici à la relation qui a existé entre Champlain et l'explorateur Étienne Brûlé (~1592-1633), déjà présent à Québec en 1610. Rappelons que ce sont les circonstances de l'époque qui ont amené Brûlé, d'abord un très jeune serviteur de Champlain, à travailler pour le Protestant dieppois Guillaume de Caen, à qui la France avait accordé des droits pour la traite des fourrures au Canada (Nouvelle-France) et ses acolytes, les frères Kirke, natifs de Dieppe.

Nous terminons au dernier numéro en signalant que Champlain n'était pas étranger au sort que les Autochtones ont finalement réservé à Étienne Brûlé. Il semble qu'il ait été tué par ceux-ci, pourtant longtemps considérés comme des frères, parce qu'on les avait amenés à croire que Brûlé les trahissait au profit des Iroquois en même temps qu'il trahissait les Français pour des Protestants, présentés comme des Anglais.

Le chapitre 11 permet de comprendre un peu mieux comment l'évolution de la Nouvelle-France a été influencé à ses débuts par les conflits religieux et politiques qui prévalaient en Europe. Il y a lieu de nous rappeler aussi qu'il s'est passé beaucoup d'événements entre la présence de Jacques Cartier à Cap-Rouge en 1542 et celle de Champlain à Québec en 1608. Pensons notamment au massacre de la Saint-Barthélemy subi par les Huguenots à Paris et dans une vingtaine d'autres villes à compter de la fin du mois d'août 1572. Trois forces sont alors en opposition en France, soit le pouvoir royal, les Protestants qu'on appelle Huguenots et les « bons catholiques » ou *La Ligue* dirigés par les frères de Guise, un duc et un cardinal qui ne sont pas moins intransigeants que les autres. Le roi Henri III fait d'ailleurs assassiner le duc de Guise à Blois en 1588. Ce roi sera lui-même assassiné par un Dominicain en 1589. Son successeur Henri IV renoncera à la religion protestante pour devenir roi de France cette année-là. Il accordera des droits aux Pro-

testants avec l'Édit de Nantes et tentera de réconcilier tout le monde jusqu'à son propre assassinat en 1610.

Chapitre 11

Pour l'année 1627, Champlain écrit qu'Emery (de Caen), ayant réalisé des affaires qui sont les meilleures depuis longtemps, revient à Québec dans la dernière semaine de septembre avant de quitter pour la France avec son stock de fourrures. Ceci donne indirectement une idée du travail qui a été accompli pour lui par Étienne Brûlé au cours de cette même année.

Cependant, des nuages noirs se forment alors que la foudre est sur le point d'éclater au-dessus de Champlain et de Québec. Il s'agit d'une tragédie bien différente de celle durant laquelle Étienne Brûlé a été sauvé des Iroquois-Seneca en 1616. On parle ici de la prise de Québec par les « Anglais », Champlain étant fait prisonnier.

Pour mieux comprendre cette situation, il faut faire ici un petit retour, bien que grandement condensé, sur l'histoire européenne. Cela permet de voir comment le guide/interprète/explorateur Étienne Brûlé a été victime des machinations fomentées entre des Européens sur lesquelles il n'avait aucune prise.

Dans le contexte de manœuvres politiques typiques de cette époque, un mariage avait été arrangé entre Henriette Marie, sœur catholique dévote du roi Louis XIII, roi de France, et le roi d'Angleterre, Charles 1^{er}, un Protestant. Ce mariage eût lieu en 1624. Il ne fallut pas longtemps pour que la maison royale d'Angleterre soit ébranlée par une querelle religieuse entre les époux, le roi d'Angleterre retournant la reine et toute sa suite en France, sans autre cérémonie.

Des efforts pour les réconcilier se révèlent alors inutiles, ce qui affecte progressivement les relations entre les deux royaumes au point d'en venir pratiquement à un état de guerre non déclarée. Un navire anglais s'empare de trois bateaux français de grande valeur. En réplique, les autorités françaises ordonnent de sai-

¹ Les textes des numéros précédents de février, mars, avril et mai apparaissent sur le site Internet de la FAFQ sous l'icône « Nouvelles de chez nous » et sous le sous-titre « Anciens numéros ».

sir toutes les marchandises que les Anglais détiennent à Rouen. Le roi Charles d'Angleterre en remet en faisant saisir les bateaux français et des biens qui se trouvent en Angleterre. En 1627, il envoie même une flotte de douze bateaux pour ravager les côtes françaises.

Guillaume (William) de Caen, l'employeur d'Étienne Brûlé, est également affecté par cette guerre non déclarée. Il perd le monopole du commerce des fourrures que la France lui avait accordé, ce privilège étant annulé par le cardinal Richelieu, le nouveau Vice-roi du Canada, une charge qu'il a achetée du duc de Ventadour. Privé Guillaume de Caen de ses droits représente en fait un acte illégal puisque ceux-ci devaient prévaloir jusqu'en 1635. *Tempus fugit*, mais rien ne change².

Le cardinal Richelieu organise une nouvelle compagnie marchande, celle des Cent-Associés. Il garde le contrôle de celle-ci dans laquelle il détient des intérêts financiers. De son côté, Emery de Caen se convertit au catholicisme pour demeurer à la tête du commerce des fourrures. Il est présumé que Champlain a également un intérêt dans les affaires de la nouvelle compagnie. C'est ainsi que le commerce des fourrures est passé au Canada d'un contrôle huguenot à un contrôle catholique, Guillaume de Caen bénéficiant toutefois d'un bref répit pour l'année 1628. Champlain reçoit entre-temps du roi Louis, par un document daté du 29 avril 1628, l'ordre d'inventorier les fourrures, munitions, victuailles, meubles, ustensiles, de même que le bétail et les navires dont disposent Guillaume de Caen et ses partenaires à Québec. Guillaume de Caen perd ensuite le contrôle du commerce des fourrures, Étienne Brûlé se retrouvant quant à lui au chômage.

En juillet 1628, une flotte de six navires se présente sur le Saint-Laurent. Elle est sous les ordres d'un Dieppois, le capitaine Michel, qui relève lui-même de l'autorité du Sieur de Caen. Il est alors amené à croire qu'il y a un changement anormal en cours à Québec. On y envoie un jeune interprète d'origine grec déguisé en autochtone pour voir ce qui s'y passe. Cet « espion » revient du Cap Tourmente avec un compagnon nommé Foucher. Ce-dernier rapporte qu'il s'est échappé des Anglais dont un bateau a accosté au Cap Tourmente où ils ont tué du bétail et brûlé des étables. Ils sont ensuite repartis. De toute évidence, le conflit opposant les rois de France et d'Angleterre vient d'atteindre le Canada...quoiqu'il serait sans

doute plus pertinent de parler d'un conflit entre le roi Charles d'Angleterre et le Cardinal Richelieu.

Le Cardinal Richelieu dispose en quelque sorte d'un pouvoir nouveau en France. Bénéficiant de l'influence de Marie de Medici, mère du roi Louis XIII, il a obtenu son titre de cardinal le 3 septembre 1622. À seulement 37 ans, il a été admis au Conseil d'État du roi le 19 avril 1624. Aussitôt assuré de ce haut rang, il commence à œuvrer systématiquement à l'élargissement du pouvoir de la Couronne en écrasant les Huguenots. À ses yeux, ceux-ci ont trop longtemps résisté au pouvoir royal, au cours des règnes précédents, par des insurrections parfois sanglantes.

À la tête de l'armée française, Richelieu commande personnellement le siège de La Rochelle en 1624, le chef-lieu des Protestants. En dépit du secours que ces Huguenots obtiennent de l'Angleterre, ils sont affamés jusqu'à devoir se soumettre. Leur influence politique s'en trouve considérablement affaiblie même s'ils conservent une certaine liberté de culte et des droits civils. En 1626, le Cardinal Richelieu ordonne de plus la démolition de plusieurs châteaux féodaux afin de réduire le pouvoir des nobles et des états qui en sont vassaux.

Avec l'annulation par Richelieu, en 1627, du monopole de Guillaume de Caen sur le commerce des fourrures et la création de la Compagnie des Cents-Associés, par laquelle il prend le contrôle de ce commerce, il est facile de comprendre que Champlain triomphe de son compétiteur Guillaume de Caen et par le fait même d'Étienne Brûlé. À partir de 1626, Champlain dispose d'un droit exclusif en matière d'exploration et de tout le pouvoir nécessaire pour exercer ce droit. Il n'est pas difficile de comprendre dans ce contexte, en tenant compte également du traitement infligé aux nobles et aux Rochelais, le besoin d'une revanche qui se manifeste chez Guillaume de Caen et ses associés, autant pour obtenir justice que des réparations sur le plan financier. C'est avec une vue d'ensemble du contexte de l'époque et des tourments qui l'affligent qu'on peut ensuite porter un jugement éclairé sur le rôle d'Étienne Brûlé lorsqu'il a traversé cette époque, il y a plus de 350 ans.

À SUIVRE

² *Le temps fuit*, mais plus ça change, plus c'est pareil...

Procès-verbal de la 39^e assemblée générale annuelle

Samedi, 10 mai 2025 à 9 h 30

à l'Hôtel Universel de Québec

2300, ch. Sainte-Foy, Québec (QC) G1V 1S5

Membres du conseil d'administration présents :

Mesdames Guyane Bellavance, Monique Grand Maison

Messieurs Yvon Beaulé, Michel Bérubé, Marcel St-Amand

Absent : Monsieur Serge Doyon

Secrétaire d'office : Yves Boisvert

Début de la réunion : 9 h 35

39.1 Vérification des délégués et du quorum

Il est confirmé par Yves Boisvert que 51 associations sont présentes sur les 71 membres de la FAFQ. Pour un total de 78 délégués ayant droit de vote. Une association non-membre présente sans droit de vote.

Disposant du quorum nécessaire, l'assemblée peut commencer.

39.2 Ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Michel Bérubé souhaite la bienvenue à tous les participants et exprime son appréciation du grand nombre d'associations qui sont présentes.

39.3 Adoption de l'ordre du jour

Il est porté à l'attention par madame France Chabot que l'assemblée de l'année dernière était la 38^e; le présent ordre du jour doit être 39^e au lieu du 37^e, comme il s'affiche présentement. Petite correction à apporter. L'adoption de l'ordre du jour est proposé par madame Marie-France Chabot et appuyé par monsieur Gilles Bilodeau.

39.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 4 mai 2024

Le président Michel Bérubé demande aux délégués s'ils ont lu le procès-verbal de l'assemblée annuelle 2024. Et s'il y a des questions concernant le rapport de l'an dernier. Ce à quoi on répond non.

L'adoption du rapport est proposée par madame Cécile Richard et appuyé par monsieur Claude Pagé.

39.4.1 Présentation des services offerts par la Fédération Histoire Québec

Le responsable de la Capitale-Nationale et président du conseil d'administration de la Fédération Histoire Québec, monsieur Louis Vallée est venu présenter les services offerts par son organisation qui ressemble à bien des égards à la FAFQ avec des services comparables. Elle compte présentement 370 membres dont 6 associations de familles. Pour être membre de la Fédération Histoire Québec, il en coûte 180 \$ avec une assurance responsabilité civile incluse. Moyennant une centaine de dollars supplémentaire, vous avez une as-

surance administrateur. Ce qui fait un prix un peu en deçà de 300 \$. Le financement de la FHQ provient surtout des subventions gouvernementales (dernière année d'un plan triennal). 50% du budget provient de revenus autonomes. Sa fédération offre des formations gratuites selon les demandes des associations. Exemple : comment chercher des subventions ou des organismes de philanthropies.

Pause-café (10 minutes)

Madame Jeanne Maltais, présidente de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie du Québec n'étant pas encore là, on passe aux états financiers.

39.5 Présentation du rapport financier

Le trésorier, monsieur Marcel St-Amand présente son rapport financier

Balance vérification pour l'année 2024

DESCRIPTION	CRÉDIT	DÉBIT
En caisse au 4 janvier 2024	10966,60	
Retours	403,26	
Subvention	0,00	
Cotisations	18143,00	
Avances	0,00	
Assurances	7730,00	
Hébergement	2790,00	
Casiers	525,00	
Infographie	0,00	
Postage	0,00	
Salon	1375,00	
Autres	84,68	
TPS	0,00	
TVQ	0,00	
Frais de caisse		35,40
Hébergement		2362,80
Déplacements		294,00
Entente administrative		4800,00
Loyer		0,00
Salon		1951,40
Promotion + Visibilité		0,00
Postes		235,00
Téléphone + Internet		0,00
Assurances		8582,00
Entente administrative		5600,00
Yves Boisvert Média		6928,00
Autres		3731,43
TPS		122,60
TVQ		244,58
En caisse au 2 janvier 2025		7 303,54 \$
		98 955,83 Placements
Total	31050,94	34887,20
Déficit		-3 836,26 \$

Dans la section autres, ce sont les éléments payés avec la carte de crédit qui n'étaient pas classable dans les sections ordinaires. Des dépenses surtout en informatique, logiciels anti-virus et autres logiciels de sécurité internet ainsi que le 2^e paiements pour la cabane à sucre. Un montant de 358,58 \$ facturé inutilement par la compagnie Adobe a été remboursé sur la carte de crédit en 2025.

En date du 9 mai 2025, les avoirs de la FAFQ sont de :

63 020,48 \$ en placement et compte-courant inclus

+

43 453,96 \$ attendre en 2028, sinon pénalité de 5000 \$ sur le montant.

Monsieur François-Régis Soucy propose l'adoption des états financiers, appuyée de madame Carole Gagnon.

Madame Jeanne Maltais est arrivée, on peut passer à la présentation de...

39.4.2 Présentation des services offerts par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie du Québec par Madame Jeanne Maltais

La FSGQ offre les services de soutien financier aux activités, une visibilité accrue pour vos recherches et vos événements, une assurance-responsabilité civile pour protéger vos membres, des prix de distinctions pour rendre hommage à vos bénévoles, vous bénéficierez de formation continue pour vos membres, des conférences pour approfondir vos connaissances, une sensibilisation des jeunes et de transmission intergénérationnelle. Madame Maltais précise que sa fédération se concentre presque exclusivement sur la généalogie, mais que des ajustements pourraient être fait selon les demandes.

Le prix moyen pour les assurances est de 75 \$.

Le prix pour être membre est variable. 10 membres ou moins : c'est gratuit

11 à 25 : 15 \$, 26 à 99 : 70 \$, 100 à 399 : 170 \$, 400 et plus : 210 \$.

Les Roy, les Tremblay et les Miville-Dechêne sont présentement membres.

La FQSG tire ses revenus des subventions en grande partie des gouvernements pour les activités. Il est question de la même subvention accordée à la Fédération Histoire Québec et d'un plan triennal.

39.6 Période de transition et calendrier de la procédure de dissolution

Le président, monsieur Michel Bérubé, fait le constat que la Fédération n'est plus en mesure de remplir la mission pour laquelle elle avait d'abord été créée. Il y a déjà bien longtemps que la Fédération n'offre plus de services de secrétariat et autres services qui ne sont plus là. Les associations qui survivent pourront obtenir les services auxquels elles avaient droit, notamment en matière d'assurance, en adhérant à une ou l'autre des deux fédérations qui sont venues présentées leur mission et les services qu'elles offrent. Elles pourront également maintenir leur site Internet en payant directement une contribution au fournisseur de services auprès duquel la FAFQ agissait comme représentant auprès des associations.

Il est mentionné par le secrétaire d'office, que les membres de la Fédération ayant une procuration avaient le droit de voter. Comme par les années passées, chaque association avait le droit à deux votes si elle avait

deux représentants présents à l'assemblée sur la procuration. Si une association a plus de 300 membres, celle-ci a droit à 3 votes avec 3 représentants sur la procuration. Aussi, une personne peut représenter deux associations, lui donnant 2 votes. Elle doit avoir une procuration pour chaque association représentée. Dans le présent cas, il y en a seulement une qui a droit à deux votes.

Le texte des résolutions qui furent adoptées ensuite après délibérations se lit comme suit :

1) Assemblés à Québec le 10 mai 2025, les représentants autorisés des associations de familles membres de la FAFQ ont résolu de dissoudre la Fédération au cours des prochains mois, tout en confiant à son conseil d'administration le soin de récupérer au préalable les sommes qui sont présentement placées chez Desjardins, afin de redistribuer celles-ci entre les associations membres y ayant droit.

2) Assemblés à Québec le 10 mai 2025, les représentants autorisés des associations de familles membres de la FAFQ ont résolu de redistribuer les sommes actuellement détenues par la fédération en tenant compte des conditions suivantes :

- a. Les associations ayant droit à une part des avoirs de la FAFQ étaient membres en règle au 28 février 2025, soit à l'échéance de la dernière période de renouvellement des adhésions, ***et elles en font la demande;***
- b. La part revenant à chaque association sera établie en fonction d'une formule de répartition qui tient compte du pourcentage que représentaient les contributions de l'association au cours des trois dernières années (***2022, 2023, 2024***) dans l'ensemble des contributions versées à la FAFQ par les associations membres.

La première résolution a été adoptée à la quasi-unanimité (77 sur 78 moins une abstention).

Les deux paragraphes de la 2^e résolution ont été adoptés avec une majorité aussi claire après avoir été d'abord amendés par l'ajout des mots ou chiffres en italiques et en gras.

Avant que le président passe au mot de clôture de l'assemblée, Yves Boisvert fait le message que les associations dont les sites sont hébergés par la Fédération, seront transférés directement chez le fournisseur de la FAFQ, likuid.com qui offrira le même service avec une petite augmentation de quelques dollars et que le transfert se fera en douceur à l'automne. Nous en profitons pour saluer les anciens membres du conseil d'administration présents, messieurs Évariste Normand, Guy Fréchet et Bruno Boutin et Marcel St-Amand qui lui est toujours là en poste.

Madame Marie-France Chabot en profite pour remercier le conseil d'administration Elle aimerait faire une résolution de remerciement particulièrement à Michel Bérubé, Marcel St-Amand et Yves Boisvert pour le travail accompli et pour la qualité de *Nouvelles de chez nous, qu'elle aimerait voir continuer encore un bout.*

39.7 Mot de clôture du président

Sachant que beaucoup d'associations prendront des chemins différents, monsieur Michel Bérubé raconte qu'il a au début joint en 2012 le conseil d'administration de la FAFQ pour protéger les intérêts de son association. Il avait, plus jeune un questionnement à savoir pourquoi il ne voyait pas souvent son nom de famille au générique des films français ou américains. Il est parvenu avec les années, à force de recherche, ici et ailleurs en Europe à rejoindre des gens avec qui il a réussi à avoir des réponses sur l'origine de son patronyme s'étendant jusqu'au Moyen âge.

Il souhaite bonne chance à tous dans la continuation de leur association et de ne pas lâcher. Il va continuer à œuvrer au sein de son association.

Dans la salle, monsieur Richard Dubé mentionne qu'il est particulièrement fier que son association a réussi à avoir 4 femmes dans la cinquantaine sur le conseil d'administration, celles-ci ayant travaillé en communication auparavant.

On mentionne aussi dans la salle un nouveau livre d'Yves Landry en rapport avec les Filles du Roy. On mentionne aussi que plusieurs auteurs écrivent au sujet de plusieurs ancêtres et de gens qui ont fait la petite et grande histoire au Québec.

Monsieur Mathieu Juneau aimerait appuyer la résolution de madame Marie-France Chabot envers le conseil d'administration pour le travail accompli et le travail à faire d'ici la fermeture et que celle-ci soit inscrite au procès-verbal.

Fin de la réunion. 12 h 05

Étapes à suivre pour fermer une association...

Certaines situations peuvent vous amener à vouloir mettre fin de manière permanente à votre organisme sans but lucratif (OSBL, aussi appelé OBNL). Cela peut arriver lorsque votre organisme a atteint ses objectifs, que sa mission n'est plus pertinente ou encore en raison de divers défis. Au Québec, ce processus, appelé la « dissolution » de l'OSBL, comporte plusieurs étapes essentielles.

Important!

Cet article concerne seulement les organismes sans but lucratif (OSBL) constitués sous la loi provinciale.

D'autres règles pourraient s'appliquer aux organisations à but non lucratif créées sous la loi fédérale. De plus, la loi permet, sur certains points, de prévoir dans les lettres patentes ou les règlements généraux des règles spécifiques au fonctionnement de votre OSBL. Si de telles règles y sont insérées, ces règles spécifiques s'appliquent, et non celles prévues par la loi.

Préparation à la dissolution

Étape 1 – Étape préliminaire

En pratique, la première étape pour entamer la dissolution de votre OSBL consiste à obtenir l'accord du conseil d'administration. Celui-ci doit s'entendre pour proposer la dissolution aux membres de l'organisme.

À la suite de cette décision, la ou le secrétaire ou une personne administratrice doit convoquer une assemblée générale extraordinaire des membres pour discuter de la dissolution. Cette personne doit envoyer un avis de convocation aux membres au moins 30 jours avant la date de l'assemblée. Toutefois, le délai de préavis ne peut pas dépasser 45 jours.

Étape 2 – Assemblée générale extraordinaire et liquidation

Les premières étapes formelles en vue de la dissolution sont : tenir une assemblée générale extraordinaire des membres, cesser les activités et liquider les biens et actifs de l'OSBL. En pratique, ces actions n'ont pas à être faites dans un ordre précis.

Assemblée générale extraordinaire

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, les membres doivent voter pour dissoudre l'OSBL. Ils et elles vont également nommer une personne représentante autorisée

pour remplir les formulaires nécessaires à la dissolution. La décision doit être approuvée par au moins 2/3 des membres présentes et présents à l'assemblée. Elle doit aussi être consignée dans une résolution écrite signée par la ou le secrétaire.

Si les membres de l'OSBL s'entendent à l'unanimité pour dissoudre l'organisme, ils et elles peuvent choisir de signer une résolution détaillant leur décision, sans tenir d'assemblée générale extraordinaire.

Liquidation

Pour mettre fin aux activités de l'OSBL, il faut aussi procéder à sa liquidation. Ce processus consiste à payer les dettes de l'OSBL et à répartir ses biens restants entre les membres. Les lettres patentes de votre organisme peuvent suggérer une méthode alternative pour la liquidation des biens.

Dans sa demande de dissolution, l'OSBL devra confirmer :

- qu'il ne possède plus de biens et qu'il a tout distribué également entre ses membres,
- qu'il n'a plus de dettes, de responsabilités ou d'obligations envers quiconque. Autrement, l'OSBL peut confirmer qu'une autre personne a réglé ses dettes, responsabilités et obligations ou encore que les créanciers ou leurs ayants cause ont consenti à y renoncer.

Le Registraire des entreprises du Québec (REQ) peut exiger des documents pour vérifier ces déclarations.

Dans le processus de règlement des dettes, responsabilités et obligations, il faut s'assurer que l'OSBL respecte les exigences du REQ. Ces exigences incluent d'avoir soumis la déclaration initiale, toutes les déclarations de mise à jour annuelle et les déclarations de mise à jour, ainsi que d'avoir payé tous les frais requis. Si certains frais obligatoires n'ont pas été payés, votre demande de dissolution pourrait être refusée.

Étape 3 – Déclaration d'intention de dissolution

Vous devez soumettre une déclaration qui indique l'intention de votre OSBL de demander sa dissolution au REQ. Cette démarche peut être effectuée :

en ligne, en complétant le formulaire de déclaration d'intention de dissolution (disponible à la [première page du formulaire RE-602](#)) et en l'envoyant au REQ par la poste.

Cette déclaration doit être remplie et signée par la personne représentante autorisée de l'OSBL.

Vous pourriez aussi déclarer votre intention de dissoudre votre OSBL au REQ en produisant une déclaration de mise à jour courante en ligne.

L'OSBL doit aussi annoncer son intention de se dissoudre dans une annonce publiée dans un journal local de la ville où se trouve son bureau principal, ou dans la ville la plus proche. L'annonce doit :

- inclure le nom de l'OSBL,
- indiquer clairement l'intention de l'OSBL de demander sa dissolution,
- être publiée dans un journal qui est publié à chaque semaine ou à chaque jour (pas dans un journal paroissial, par exemple),
- être rédigée en français, sauf si le journal est publié en anglais seulement.

Pour plus d'information sur la manière d'annoncer l'intention de dissoudre un OSBL, vous pouvez consulter le Guide concernant la déclaration d'intention de dissolution et la demande de dissolution.

Étape 4 – Demande de dissolution

Attention! La demande de dissolution doit être soumise au REQ au plus tard un an après la date de la signature de la résolution des membres (étape 2) et au plus tard un an après la publication de l'annonce dans les journaux (étape 3).

Une fois que votre déclaration d'intention de dissolution est produite, vous pouvez officiellement soumettre votre demande de dissolution. Pour ce faire, vous devez envoyer votre formulaire de demande de dissolution signé par la poste au REQ.

Le processus de demande de dissolution est gratuit. Toutefois, assurez-vous que votre OSBL n'a pas de frais impayés auprès du REQ. Sinon, votre demande pourrait être refusée.

Pour faire votre demande de dissolution, vous devrez aussi joindre à votre demande :

Une copie signée de la résolution des membres autorisant la dissolution (étape 2).

La page de journal où figure l'annonce d'intention de dissolution ou un extrait avec le nom du journal, la date et le lieu de publication (étape 3).

La déclaration d'intention de dissolution, si elle n'a pas déjà été soumise au REQ (étape 3).

Toute déclaration, avis ou autre document que l'OSBL n'a pas soumis au REQ dans le passé ainsi que les frais impayés (étape 2).

Si demandé par le REQ, une déclaration écrite de l'auditrice ou de l'auditeur ou de la personne responsable des finances de l'OSBL. Dans cette déclaration, la personne atteste que les dettes, responsabilités et obligations de l'OSBL ont été réglées, que le paiement a été fait ou que les créanciers ont consenti à y renoncer, selon le cas (étape 2).

Important!

La demande doit être complétée et signée par une personne représentante autorisée de l'OSBL.

Cette personne devra aussi signer une déclaration sous serment. Cette déclaration est incluse dans le formulaire de demande de dissolution et doit être signée devant un commissaire à l'assermentation.

Les conséquences de la dissolution volontaire

Le REQ acceptera votre demande si elle est complète et conforme à toutes les exigences. Il fixera la date à laquelle votre OSBL sera dissous. À cette date, le REQ produira un acte de dissolution, ce qui entraînera automatiquement la fin de votre OSBL.

Un avis de dissolution de votre OSBL sera publié sur le site du REQ. Une copie de l'acte de dissolution sera envoyée à la personne représentante autorisée qui a signé les formulaires requis pour la dissolution de l'OSBL.

La dissolution volontaire de votre OSBL est permanente et irréversible. Cela signifie que votre OSBL ne pourra pas reprendre ses activités dans le futur. Il faudrait alors créer un nouvel OSBL.

Tiré de :

Éducaloi

<https://educaloi.qc.ca/capsules/osbl-les-etapes-pour-mettre-fin-a-un-organisme/>



*Rassemblement annuel
des Familles Caron d'Amérique
le samedi 23 août 2025
à l'Hôtel le Dauphin de Drummondville*

L'association Les Familles Caron d'Amérique tiendra son rassemblement annuel le samedi 23 août 2025 à l'Hôtel & Suites le Dauphin de Drummondville situé au 600, boulevard Saint-Joseph à Drummondville.

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur la page suivante.

Déroulement de la journée :

13 h 00 : Des bénévoles de l'Association seront à l'accueil pour vous recevoir.

P.M. : Après midi libre. La salle sera disponible pour des rencontres entre amis.

- Visite libre des sites historiques de Drummondville.

18 h 00 : Début du souper servi par le personnel de l'hôtel.

Soirée :

- Dévoilement de la personnalité de l'année
- Musique d'ambiance
- Tirage de prix de présence

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à cette activité.

*Au plaisir de retrouver, en grand nombre,
tous les membres des familles Caron et leurs amis!*



Rassemblement annuel des Familles Caron

Samedi 23 août 2025

Hôtel & Suites le Dauphin Drummondville

600, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC J2C 2C1

Tél. : 1-819-478-4141 ou sans frais : 1-800-567-0995

Formulaire d'inscription

Nom _____ Prénom _____ N° membre _____
No _____ Rue _____ Appartement _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. (____) _____ - _____ Courriel _____

L'identification des participants au rassemblement se faisant à l'aide de cocardes, nous avons besoin de connaître le nom des personnes qui vous accompagneront ainsi que la ville de résidence de chacun :

	NOM	VILLE
1-	_____	_____
2-	_____	_____
3-	_____	_____
4-	_____	_____

Le coût comprend le souper, le service et les taxes, la soirée animée et des prix de présence. Les boissons alcooliques et le vin sont fournis par l'hôtel, aux frais du client.

Adulte ou enfant	60 \$	x Nombre	Montant total	=
------------------	-------	----------	---------------	---

Options de paiement : (Faire votre inscription **avant le 2 août 2025**)

1. **Par chèque : doit être fait à l'ordre de « Les Familles Caron d'Amérique »**
Expédier chèque et formulaire à : Association des familles Caron d'Amérique
2468, boul. Prudential, Laval (QC) H7K 2T3
2. **Par carte de crédit ou débit sur notre site internet americaron.org**
Faire un paiement du montant total de votre facture et **envoyer le formulaire rempli** par courriel à caronrobert@videotron.ca

SVP, identifier toutes allergies ou intolérances alimentaires :

Nom : _____ Type d'allergie : _____

Nom : _____ Type d'allergie : _____



Réunir pour se souvenir

31^e grand rassemblement annuel
Saint-Vallier de Bellechasse
Samedi, 20 septembre 2025

*Une belle journée d'automne
Voyez par vous-même*



08h30	Accueil et fraternisation (service de jus et café)
08h45	Choix de visites guidées d'attrait historiques (premier groupe) <ul style="list-style-type: none">Le Domaine Pointe-Saint-Vallier (concedé en 1712) Lieu exceptionnel autant pour son histoire que sa vue imprenable sur le fleuve St-LaurentLe village de Saint-Vallier de Bellechasse Là où tout a commencé pour les descendants de Nicolas et Jeanne Guides : Carole Corriveau et Jean-Marc Corriveau
09h45	Choix de visites guidées d'attrait historiques (deuxième groupe) <ul style="list-style-type: none">Le Domaine Pointe-Saint-Vallier (concedé en 1712)Le village de Saint-Vallier de Bellechasse
11h00	Présentation 'Les terres de Nicolas LeRoy et Jeanne Lelièvre, et leurs fils' <ul style="list-style-type: none">Conférencière : Andrée Roy (membre 1055)
11h45	Présentation de la délégation française LeCloucq Michelais, et des cousins et cousines hors-Québec participants
12h00	Lunch-conférence (service d'une boîte à lunch et breuvage) <ul style="list-style-type: none">«Bellechasse au temps des Seigneuries» Conférencier : Paul St-Arnaud, écrivain et photographe épris de patrimoine et d'histoire
14h00	Assemblée générale annuelle 2025
16h00	Salon de généalogie <ul style="list-style-type: none">Murale des personnes honorées, réseautage familial et visite de kiosques : bouquinerie, produits du terroir, peinture, artisanat et cabine photos-souvenirs
17h30	5 à 7 «Le grand virage numérique» <ul style="list-style-type: none">Campagne de sociofinancement : «Mission accomplie»Présentation des grands contributeurs membres-partenairesLancement du nouveau site web «famillesroy.org»
18h30	Banquet-reconnaissance <ul style="list-style-type: none">Diaporama «les accomplissements des Roy d'hier à aujourd'hui »Nomination de membres émérite et honoraire Temple de la renomméeTirage prix de présence et bourse moitié-moitié
21h00	Levée du rassemblement



**POUR EN SAVOIR
PLUS ET S'INSCRIRE,
ALLEZ SUR LE SITE
WEB DE L'AFROY
«famillesroy.org»**



Rassemblement annuel Association des Lepage d'Amérique inc.

Le 5 et 6 juillet 2025

Hôtel Holiday Inn
900 rue St-Charles
Longueuil QC J4H 3Y2

À tous les membres, conjoints(es),

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons une fois de plus à notre rassemblement annuel des familles Lepage d'Amérique. Cet événement aura lieu le 5 & 6 juillet 2025 dans la très belle ville de Longueuil sur la Rive-Sud de Montréal.

Nous vous invitons à participer en grand nombre à cette rencontre qui rassemble tous les descendants des familles Lepage d'Amérique quel que soit votre ascendance. C'est aussi une belle façon de retrouver la famille et de créer de nouveaux liens, de partager des souvenirs et resserrer les liens qui nous unissent tous.

Profiter de l'occasion pour planifier des vacances dans la région de Montréal ou la Montérégie ou tout autre région dans les environs.

Le conseil d'administration de l'Association des Lepage d'Amérique Inc ainsi que le comité organisateur vous remercient à l'avance de votre implication. C'est un rendez-vous festif à ne pas manquer.

Nous devons recevoir votre réponse avant le 15 juin prochain. Après cette date, nous ne pourrons plus modifier notre banquet et il n'y aura peut-être plus de chambres disponibles à l'hôtel.

Si vous avez besoin d'une chambre à l'Hôtel Holiday Inn. Vous devez donner **le code : A D L** pour avoir le prix de groupe. Les prix sont 189\$ par nuit occ. double et 199\$ par nuit occ. triple. Un lot de chambre a été réservé pour l'association jusqu'au 1^{er} juin. **Réservez tôt.**

Voici notre programmation :

Samedi 5 juillet :

8 h 30
à 10 h Inscription dans le lobby de l'hôtel
10 h Départ Visite du Vignoble Vinétterra
(Repas du midi disponible sur place)
(Pizza sur four à bois - plateau de fromage et charcuterie)
15 h Cours sur la généalogie et nos deux sites Web
16 h Assemblée générale annuelle
17 h 45 Cocktail, suivi du Banquet
musique avec animation de Claude & Lyne

Dimanche 6 juillet :

9 h à 11 h Brunch au resto de l'hôtel & clôture du rassemblement
(Vous devez nous dire si vous désirez réserver pour le brunch au resto de l'hôtel)
Pour plus d'informations : Danielle Lavoie 0196 : 450-501-8017 ou Denis 0022 : 418-540-1443 ou tout autre membre du conseil d'administration qui se feront un plaisir de répondre à vos questions.

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Rassemblement annuel
5-6 Juillet 2025
Longueuil, Québec

Votre nom : No. membre: _____ _____ Conjoint(e) No. membre: _____ _____
--

	Prix	Nbre pers.	Total
ACTIVITÉ: Visite du vignoble VINÉTERRA	par pers		
à Mont-Hilaire - transport en autobus inclus (Possibilité de diner sur place)	30.00\$	_____	_____
Cocktail de bienvenue: 1 consommation par personne (vin ou bière) Gratuit			
Banquet du samedi soir : Buffet chaud à volonté	Membre 55.00\$	_____	_____
crudités et trempettes, soupe du jour, variétés de salade, 2 plats chauds, légumes de saison, fromage doux, assortiments de pâtisserie, café, thé, tisane	Non-Membre 75.00\$	_____	_____
	Sous-total activité & repas :		_____
Les prix indiqués inclus les taxes et services, musique, salle			
RENOUVELLEMENT COTISATION se terminant 31 mars 2025	Membre No: _____	25.00\$	_____
Pour la période : 2025-2026 finissant le 31 mars 2026	Conjoint(e): _____	12.50\$	_____
		Total:	_____
S.V.P . nous aviser en cas d'allergie alimentaire ou si vous désirez amener des enfants, nous vous informerons des prix.			
DÉJEUNER: l'Hôtel Holiday Inn offre des brunchs déjeuner à tous les jours au restaurant de l'hôtel			Nbre de pers.
au coût de 23\$ plus taxes. (prix à confirmer pour 2025)			_____
(Payable sur place au resto)	Je désire réserver pour le brunch du dimanche :		_____

Faites parvenir votre inscription et votre paiement avant le 15 juin 2025

Mode paiement par chèque envoyé à: Danielle Lavoie, trésorière
 Association des Lepage d'Amérique Inc
 860 rue Perreault, Wickham, QC J0C 1S0

Virement Interac à : dlavoie002@hotmail.com

N'oubliez d'inclure votre formulaire d'inscription avec votre chèque ou d'envoyer un courriel de confirmation à dlavoie002@hotmail.com pour virement Interac avec votre formulaire d'inscription
 Merci au plaisir de vous revoir bientôt

HÉBERGEMENT: l'hôtel Holiday Inn a réservé un bloc de chambre au coût de 189\$ par nuit occ .double ou 199\$ occ. triple pour notre association. **Vous devez faire vos réservations avant le 1er juin 2025.**

Le code de réservation de groupe est: A D L

HOLIDAY INN Longueuil 900 rue St-Charles, Longueuil, QC J4H 3Y2
téléphone: 450-646-8100 sans frais: 1-800-263-0159

Informations: Danielle 450-501-8017 ou Denis 418-540-1443

Fête Gauthier 2025



L'Association des Gauthier d'Amérique célèbre en 2025 ses 33 ans d'existence. Fondée à Matane en 1992, elle a tenu ses réunions annuelles au et hors Québec. En effet, à deux reprises, en 2000 et 2007, nos cousins du Manitoba nous ont accueillis, chez eux, dans leur municipalité de La Broquerie.

Cette année, en 2025, c'est à Victoriaville, belle ville du Centre du Québec que ça se passe. Le comité organisateur a tout mis en œuvre pour que vous puissiez y passer un beau séjour : souper/banquet, déjeuner-brunch et diverses activités dans Victoriaville et ses environs sont au programme.

On vous attend dès le samedi 16 août à 9 h 00 au Centre communautaire d'Arthabaska afin de <cousiner>. Notre archiviste-généalogiste pourra vous éclairer sur les rudiments de la généalogie. C'est aussi à cette occasion que l'on vous remettra vos coupons vous permettant d'assister aux repas et/ou activités que vous aurez choisis.

Il est à noter que l'invitation n'est pas seulement lancée aux membres de notre association. Tous les Gauthier et les porteurs d'une variante de ce nom ainsi que leurs familles et leurs amis-es y sont les bienvenus. Venez vous divertir dans une atmosphère d'amitié et de fraternité, dans la belle région d'Arthabaska.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette activité.

Comité rencontre Gauthier 2025
Guy A., Maria & Donna Gauthier

Pour plus d'informations, consultez le www.famillesgauthier.ca

Programmation & Hébergement

Rencontre FAMILLES GAUTHIER 2025

LES 16 & 17 AOÛT

VICTORIAVILLE

SAMEDI 16 AOÛT

- 09 h 00 à 16 h 00 Accueil et généalogie / Centre communautaire d'Arthabaska
- 10 h 00 à 12 h 00 A.G.A. de l'Association des Gauthier d'Amérique / Centre communautaire d'Arthabaska
- 12 h 00 à 14 h 00 Dîner libre
- 14 h 00 à 16 h 00 Activités – Ville de Victoriaville
- 18 h 00 à 21 h 00 Souper / Centre communautaire d'Arthabaska

DIMANCHE 17 AOÛT

- 08 h 00 à 12 h 00 Déjeuner-Brunch & animation / Fromagerie Victoria Victoriaville
- 10 h 00 à 12 h 00 Activités – Ville de Victoriaville
- 12 h 00 à 14 h 00 Dîner libre
- 14 h 00 à 16 h 00 Activités – Kingsey Falls

- P.S. : - Le Centre communautaire d'Arthabaska est situé au 735, boul. des Bois-Francis Sud à Victoriaville G6P 5W3
- La Fromagerie Victoria est située au 101, rue de l'Aqueduc à Victoriaville, G6P 1M2.

HÉBERGEMENT SUGGÉRÉ

Voici DEUX (2) lien pour le choix de l'hébergement :

<https://www.tripadvisor.fr/Hotels-g878578-Victoriaville-Quebec-Hotels.html>

<https://www.tourismeregionvictoriaville.com/hebergement/1051/motel-le-victo>

VICTORIAVILLE / Fête Gauthier 2025

Comité rencontre Guy A., Maria & Donna Gauthier

Pour plus d'infos : www.famillesgauthier.ca



Association des familles Soucy

Rassemblement dans le cadre du 25^e anniversaire de notre Association

Le 7 juin 2025

**Lieu de rencontre : Complexe municipal
à Saint-Denis De La Bouteillerie**



Le 6 mars 2024

Chères Soucy et chers Soucy
Chères membres et chers membres,
Chères cousines et chers cousins,
Chères amies et chers amis,

Excusez notre retard à vous revenir pour vous informer davantage sur le programme de la journée. Nous avons effectivement rencontré de petits problèmes d'organisation à la Pocatière qui tient en cette même journée **Le relais pour la vie**. Un changement de date a été considéré mais il était plus simple pour nous, organisateurs, de trouver un autre endroit pour l'accueil du matin et le repas.

L'accueil et la confirmation de présence se fera donc, de 8 h 30 à 9 h, au Complexe municipal de Saint-Denis De la Bouteillerie, au 5, route 287, Saint-Denis, Québec G0L 2R0. À 9h, il y aura une courte présentation informative puis à 10 h ce sera l'embarquement dans l'autobus en route pour **un premier arrêt au marqueur de notre ancêtre Jeanne Savonnet**. Suivront les autres arrêts de ce merveilleux parcours patrimonial nous mettant en présence de plusieurs familles Soucy présentes dans Kamouraska et Rivière-du-Loup des débuts de la Nouvelle-France à nos jours. (Voir le programme à cet effet.)

Présentement, nous éprouvons les mêmes difficultés que de nombreuses associations de familles soit le manque de membres intéressés à se joindre à l'équipe de direction pour continuer les recherches généalogiques et historiques, écrire de nouvelles pages d'histoire de nos familles, rédiger et publier des revues et organiser des rassemblements annuels. C'est triste mais c'est une réalité qu'il faut savoir accepter.

Par contre, nous sommes fiers de notre leg et nous vous le partageons. L'activité du 7 juin prochain nous permettra de vous présenter comment vous pouvez avoir accès à tout ce qui a été publié au cours des 25 années de notre présence auprès de vous, chères membres et chers membres (généalogies, journaux, bulletins, revues, histoires d'agriculteurs, d'entrepreneurs, d'industriels, de peintres, de sculpteurs, de religieux, religieuses...). Ces précieuses ressources seront maintenant disponibles gratuitement en appuyant sur quelques touches. Quelle évolution depuis l'année 2000.

Au plaisir de vous compter parmi nous le 7 juin prochain.

Fraternellement,

François-Régis Soucy (membre 94)
Président
Association des familles Soucy

N. B. - Un guide détaillé du parcours patrimonial, comprenant des photos, vous sera remis avant le départ.



L'Association des familles Soucy

Rassemblement du 25^e anniversaire de l'AFS Le 7 juin 2025, dans Kamouraska – Rivière-du-Loup Formulaire d'inscription

Nom au complet :	Numéro de membre, le cas échéant :
Nom au complet :	Numéro de membre, le cas échéant :
Nom au complet :	Numéro de membre, le cas échéant :
Nom au complet :	Numéro de membre, le cas échéant :
Adresse résidence :	Numéro de téléphone : _____
Adresse de courriel :	
Nombre total de personnes : ✓ _____	Inscription, transport de la journée et repas : 40 \$ par personne 40 \$ x (nombre de personnes) _____ = Montant total : _____ \$
Rappelons que le repas du midi est un buffet froid, dîner idéal dans le cadre de notre programmation de la journée.	

Pour ceux et celles qui devront passer une nuitée ou plus dans Kamouraska, nous vous suggérons de réserver une chambre à l'un ou l'autre de ces trois motels :

Auberge Motel Cap Martin, 93 QC-132, La Pocatière, Tél. : 1 (418) 856-4450

Motel Le Martinet, 120 QC-230, La Pocatière, 1(418) 856-3904

Motel Le Pocatois, 235 QC-132, La Pocatière, 1 (418) 856-1688

Notez que l'Auberge Cap Martin est en rénovation et que le tout sera prêt dès le début de mai pour réservation.

Vous pourrez aussi réserver une chambre à Rivière-du-Loup où il y a plus de variété et quantité de facilité d'hébergement. Pour vous situer, Rivière-du-Loup est à 1 heure de distance de la Pocatière.

Pour inscription par la poste avec paiement par chèque

Rassemblement 25^e anniversaire

A/S Christiane Soucy

179, Saint-Vincent G2G 1E4

Québec, Québec Canada

Pour inscription par courriel et paiement par Interac

À : association.soucy@outlook.com

Question à inscrire : inscription : réponse 25^e

Retourner votre formulaire à la même adresse courriel.

Programme et déroulement du parcours patrimonial des familles Soucy
Kamouraska-Rivière-du-Loup, le 7 juin 2025
25^e anniversaire de l'Association des familles Soucy (2000-2025)

Programme du matin (de 8 h 30 à 9 h 45)

- 8 h 30 - Accueil et inscription au complexe municipal de Saint-Denis De La Bouteillerie
9 h - Mot de bienvenue du président, François-Régis Soucy
9 h 05 - **Présentation par Alain L. Soucy, président fondateur de l'AFS, élu le 4 juin 2000 à La Pocatière**
Collections, ressources et réalisations de l'AFS [2000-2025]
1. Inventaire de la collection des bulletins La Source ;
 2. Inventaire par thèmes des publications de la collection des bulletins La Source ;
 3. Inventaire de la collection du journal de liaison ;
 4. Inventaire des recueils de généalogie publiés par les membres [Bertrand Soucy, Jacques A. Soucy...];
 5. Inventaire des sites web et bases de données dédiés à l'histoire, la généalogie et la génétique des Familles Soucy

Programme du matin, suite (de 10 h à 12 h)

Départ du Complexe municipal de Saint-Denis De La Bouteillerie

Rivière-Ouelle (Trois arrêts sur place)

- 1-Marqueur de Jeanne Savonnet sur le *Chemin du bas de la Rivière*
- 2-Marqueur de François Soucy qui a construit l'église et le presbytère
- 3-Monument de Jeanne Savonnet à l'entrée du cimetière

La Pocatière

- 1-On passera devant le deuxième magasin de Jacques A. Soucy et de Cécile Clouâtre (membres fondateurs)
(Le premier était dans la demeure familiale)
- 2-Marqueur de Pierre Soucy et Élisabeth Ursule Fouquereau
de qui nous descendons tous et toutes
- 3-On passera devant le troisième magasin de Jacques A. Soucy et de Cécile Clouâtre,
lequel passera aux mains de leur fille et beau-fils.

Dîner

À Saint-Denis-de-la-Bouteillerie
Repas : buffet froid

Après-midi (de 13 h à 17 h 45 h)

Kamouraska (avec deux arrêts sur place)

- 1- Kamouraska, un arrêt devant l'ancien Palais de Justice construit par François Soucy
- 2-Visite au Berceau-de-Kamouraska - **Monuments des trois familles Soucy pionnières**

Saint-Pascal et Sainte-Hélène (de passage seulement)

- Saint-Pascal (court arrêt) - Entreprise fondée par Bertrand Soucy et son épouse Laurette Dufour
Sainte-Hélène-de-Kamouraska - **Première église construite par François Soucy**

Saint-Alexandre (avec deux arrêts sur place)

- 1-Cimetière – Pierre tombale d'Ernest Soucy et Julia Michaud et famille
 - 2-Ferme ancestrale de la famille de Damase Soucy et Céleste Laforest
- Depuis 2015, quatre membres du CA sont descendants de Damase et Céleste :
François-Régis et Rhéaume, élus en 2009, Christiane, élue en 2012 et Daniel, élu en 2015.

Saint-Antonin (Avec quatre arrêts sur place)

- 1- Ancien moulin (229 1^{er} Rang) construit par François Soucy et son fils François-Florentin sur la rivière du Loup...
- 2- Maison familiale (72, chemin du Lac) construite par François Soucy et son fils François Florentin
- 3-Église de Saint-Antonin construite par François Soucy et pour laquelle, plus tard, François-Florentin aura des contrats
- 4- Pierre tombale de la famille de François Soucy et de François-Florentin

(Saint-Ludger – Rivière-du-Loup - De passage seulement – court arrêt sans débarquement)

« C'est le 7 mai 1931 que tout débute. Adélar Soucy défriche lui-même un terrain de la rue Témiscouata à Rivière-du-Loup, (alors Saint-Ludger), afin d'y installer sa fonderie. »
Aujourd'hui **Soucy Industriel** dans un édifice de construction récente...

FF Soucy - Moulin aménagé dans les anciens hangars du CN,
les travaux d'aménagements sous la direction de feu Jules Soucy (31) et de ses frères Gérard et André en 1962-63
(Jules a servi au sein du CA de l'AFS de 2001 à 2015)

Retour au Complexe municipal de Saint-Denis prévue au plus tard à 17 h 45
Adieux avec des souvenirs inoubliables de nos ancêtres communs...



QUELQUES PLACES

ENCORE DISPONIBLES !!!

Pour information : remipel51@gmail.com

Association des familles Pelletier d'Amérique

Séjour Automne 2025

Proposition de programme : circuit touristique en France de 14 j /12 nuits avec visite des sites de mémoire des ancêtres de l'Association des familles Pelletier d'Amérique du 16 au 27 septembre 2025

Jour 1 : (mardi 16 septembre) - Vol Air Transat Montréal YUL – Paris CDG. Dîner et Souper dans l'avion.

Jour 2 (mercredi 17 septembre) - Déjeuner -Accueil et prise en charge à l'aéroport en matinée. Départ pour **la Normandie**. Arrivée dans la station balnéaire de **Dieppe**, dîner, puis promenade en bateau à **Honfleur**. Dieppe et Honfleur ont été deux points de départs des immigrants vers le nouveau monde au 17ème siècle. Champlain part de Honfleur en 1603 sur le navire La Bonne Renommée, pour un premier voyage d'exploration. Installation à votre hôtel pour 1 nuit – Souper libre.



Jour 3 (jeudi 18 septembre) : déjeuner. **La Côte Fleurie** (célèbre pour ces stations balnéaires Deauville, Trouville, Cabourg, Houlgate), **le Pays d'Auge** (expérience immersive avec dégustation chez l'un des plus fameux producteurs de calvados). Dîner et arrivée à **Caen**, capitale de la Basse-Normandie qui fêtera son millénaire en 2025. Tour panoramique de la ville. Temps libre. Installation à l'Hôtel à Caen pour 2 nuits. (option : visite guidée du centre historique). Souper libre

Jour 4 (vendredi 19 septembre) : Déjeuner - **Courseulles sur mer** (visite du Centre canadien Juno-Beach). Le long des plages du débarquement et de la Bataille de Normandie : Dîner/dégustation chez un producteur d'huîtres. Retour sur Caen avec un arrêt commémoratif au cimetière militaire canadien de **Reviers**. Souper libre.



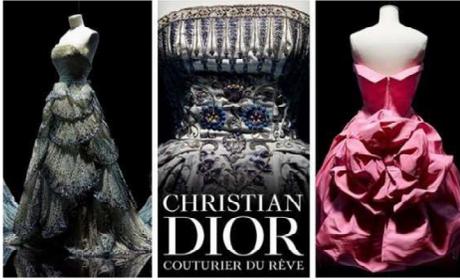
Jours 5 & 6 (samedi 20 et dimanche 21 septembre) : déjeuner – direction **Le Perche**. Berceau de l'immigration canadienne, dans l'Orne et Guillaume et Jean Pelletier. Visite de Bresolettes (qui a fusionnée depuis 2016 avec la communauté de communes de Tourouvre au Perche). Arrêt à l'église Saint-Pierre de Bresolettes (Plaque commémorative Guillaume & Antoine Pelletier).

Programme variable qui peut être adapté en fonction de la composition du groupe (visite des musées de **Tourouvre** sur l'immigration percheronne au Canada, ou/et villages avoisinants (Mortagne au Perche) selon les intérêts du groupe, à construire à la demande avant le départ). Rencontre possible avec un historien local. Hôtel à **Mortagne au Perche** pour 2 nuits – Soupers libre.



Dégustation, démonstration chez des producteurs locaux (gastronomie, artisanat) dans le **Parc Naturel Régional du Perche**.





Jour 7 (lundi 22 septembre) : Déjeuner - **Villedieu les Poêles** : visite de la cité du cuivre et de l'étain, fondée au moyen âge par les frères hospitaliers St Jean de Jérusalem – Dîner – puis transfert sur **Granville** : visite de la Maison et des jardins Christian Dior face à la mer et aux Iles de Chausey.

Arrivée en fin d'après-midi à **Saint-Malo**. Installation à l'hôtel pour 2 nuits. Souper libre.

Jour 8 (mardi 23 septembre) : déjeuner - **Le Mont Saint-Michel**. "Merveille de l'Occident", Il est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Visite guidée privée de l'Abbaye ! Dîner libre et temps libre dans le village. Retour à Saint-Malo. Souper libre.



Jour 9 (mercredi 24 septembre) : déjeuner – départ pour la **Vendée**. Dîner en route. Arrivée à **Saint-Martin de Fraigneau**, lieu de naissance de Pierre Pelletier – Continuation vers **la Rochelle**. Installation à l'hôtel pour 2 nuits. Souper libre.



Jour 10 (jeudi 25 septembre) : déjeuner - **La Rochelle** - Dès le 17ème siècle, la ville a été le premier Port canadien du Royaume. Promenade guidée dans la ville sur "les chemins du Québec". Dîner libre et après-midi libre – Souper libre. (*option : visite aux Archives départementales des Charentes*)

Jour 11 (vendredi 26 septembre) : déjeuner – direction les **châteaux de la Loire**. Arrêt à **Poitiers** (Louis Pelletier) Dîner - Visite guidée du **Château et des Jardins de Chenonceau**. Puis visite d'un producteur de vin de Touraine. Dégustation. Continuation vers Paris – Installation à l'hôtel pour 3 nuits.



Jour 12 (samedi 27 septembre): déjeuner - **Paris** – Visite de la Bibliothèque Nationale avec un partenaire de Racines Voyages. **Croisière-dîner** sur la seine. Temps libre pour une dernier magasinage



(*option : visite du Musée d'Orsay et son exposition sur l'impressionnisme*) – Souper libre.

jardins et dîner (1/2 journée)

Jour 13 (dimanche 28 septembre) : déjeuner – Journée libre – Souper d'adieu

(*option : Visite du château de Versailles, de ses*



Jour 14 (Lundi 29 septembre) : déjeuner-Vol retour Paris CDG /Montreal YUL

PRIX : 3 526,00 euros par personne (base chambre double)
Sur la base de 30 personnes (5 249,51 \$ en dollars canadiens)
Supplément en chambre seule 650 euros (chambres twins : nous contacter)

N'est pas inclus dans le prix : les options mentionnées, certaines boissons au repas, les assurances-voyages (cotation sur demande), la manutention des bagages, et les dépenses personnelles. Pourboires : au chauffeur non obligatoire, à l'accompagnateur à discrétion

Un dépôt de garantie de 30% est requis au moment de la réservation. Le solde 45 jours avant le départ.

Le prix : s'agissant d'un voyage sur-mesure, le coût du voyage pourra varier en fonction de vos souhaits(étape supplémentaires, site à visiter). Départ garanti à partir de 25 personnes.

Mobilité



Possibilité de mise à disposition d'un fauteuil roulant dans la soute de l'autocar pour toute la durée du séjour.

L'autocar n'est pas un véhicule PMR (personne à mobilité réduite). Mais possède un système adapté pour les personnes à mobilité réduite (bouton pour abaisser la première marche).

Les sites : la plupart des sites visités sont accessibles et sont même labellisés « tourisme et handicap »

Ex : les Muséales de Tourouvre dans le Perche : tout le site est accessible PMR (parking, accueil, toilettes, espaces de visite). La plupart des musées visités , comme à Courseulles, sont accessibles (Rampes d'accès, ascenseur, toilettes adaptés...) Le Mont Saint-Michel : peu de rampes d'accès, mais des bancs en pierre pour profiter du magnifique panorama sur la baie du Mont-Saint-Michel.

Les hôtels : tous les hébergements, neufs ou existants doivent se conformer à la réglementation européenne PMR en ayant au minimum une chambre adaptée dans l'établissement (hall, la chambre, salles de bains, toilettes). Le transport de bagages n'est pas toujours inclus dans le service proposé.

Les restaurants : Certaines toilettes ne sont pas au RDC. Pour les soupers nous vous transmettrons une liste de restaurants à privilégier pour votre confort.

Même si de nombreux sites proposent des fauteuils roulants, une recommandation est d'en avoir à disposition dans l'autocar pendant toute la durée du séjour.

Le prix de location pour 14 jours est de 63 euros / jour (soit environ 94 CAD).

Racines Voyages fournit une documentation avec un détail des mobilités /accessibilité pour votre séjour.

Votre contrat de voyage comprend

- les coordonnées des voyageurs
- les détails du programme de votre séjour
- les conditions d'annulation

Annulation par l'agence : montant d'indemnisation selon la durée du séjour

Annulation par le voyageur : une indemnité forfaitaire est retenue en fonction de la date de rétractation du voyageur.

- Les informations sur votre vol Montréal YUL /Paris Charles de Gaulle Roissy- Paris Roissy/Montréal sur Air Transat Classe Eco (1 bagage de 23 kg compris)
- La proposition d'assurance (qui doit être souscrite au moment de la signature du contrat)
- Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait en agence de voyage
- Les conditions du voyage

Le visa n'est pas nécessaire pour venir en France. Seul suffit le passeport en cours de validité (délivré depuis moins de 10 ans et valide pendant au moins 3 mois après la date prévue de votre départ).

Santé : les formalités peuvent évoluer. Des soins médicaux de qualité sont offerts partout en France

Clause de révision du prix :

le Code du Tourisme prévoit, sous certaines conditions que les majorations de prix sont possibles uniquement si elles sont la conséquence directe d'une évolution :

- 1) du prix du transport de passagers résultant du coût du carburant ou d'autres sources d'énergie
- 2) du niveau des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les aéroports ;
- 3) des taux de change : si la fluctuation du cours des devises venait à influencer sur le prix total du voyage de plus de 3 %, cette incidence sera intégralement répercutée dans le prix de vente des voyages tant à la hausse qu'à la baisse et interviendra lors du versement du solde. Aucune modification du prix du voyage ne pourra intervenir après le versement du solde du montant du voyage 45 jours avant la date de départ.

Choisir RACINES VOYAGES

C'est voyager avec une agence en France, connaissant bien le territoire français et ses partenaires.

Une structure d'entreprise permettant d'offrir des prix très compétitifs

Une sélection rigoureuse des prestataires (hôtels, châteaux, guides touristiques, lieux de visite).

Des expériences, rencontres inédites. Une adaptation selon des opportunités de dernière minute

Des étapes adaptables à votre rythme, en toute sécurité.





Pour ce programme **Marie-Claire PRESTAVOINE, gérante de Racines Voyages** (entreprise basée en Normandie) accompagnera l'association durant toute la planification du séjour, et fera le lien avec l'ensemble des prestataires sur place (accompagnateur, guides touristiques, conférencier, producteurs, artisans).

Parmi les références au Québec : Association des familles Richard d'Amérique, Association des Familles Drouin d'Amérique, Association des familles Plante, Association des familles Vachon-Pommerleau. Séjour commémoratif en France pour le 250^{ème} anniversaire de la ligne acadienne...



www.racinesvoyages.com

Tel : 0033 (2)49 49 29 82 - 00 33 (0)6 76 87 62 30
30 rue de la Pierre - 14650 CARPIQUET-NORMANDIE - FRANCE

Association des Familles PELLETIER
Rémi PELLETIER
remipel51@gmail.com



Association des familles Bérubé inc.

3207, ch. Ste-Foy, CP 49058, Québec (QC) G1X 4V2

39^e rencontre annuelle de l'AFB *Manoir Montmorency* à Québec, dimanche le 14 septembre 2025

Cette année, nous nous rassemblons le dimanche 14 septembre au Manoir Montmorency, près des chutes du même nom à Québec. Bien qu'il s'agisse d'une 39^e rencontre annuelle, nous commémorons cette année le 40^e anniversaire de notre première activité de ce genre. Vous pourrez vous adresser à l'accueil à compter de 9 h 30. L'assemblée annuelle se tiendra à 10 h 00. Un dîner aura lieu au même endroit. Vous pourrez ensuite en profiter pour visiter le site et revoir les chutes. Si vous souhaitez dormir au manoir la veille, vous devez faire affaire avec celui-ci, mais il y a aussi plusieurs hôtels à proximité des chutes :

Manoir Montmorency, 2490, avenue Royale, Québec G1C 1S1

Tél: [418-663-3330](tel:418-663-3330)

Pour information sur l'endroit : [Parc de la Chute-Montmorency - Québec - Canada - Sépaq](#)

Pour toute autre information :
association@berrubey.com

Jeannine Bérubé
418-724-8996

BIENVENUE À TOUS NOS MEMBRES ET À LEURS INVITÉS

Faites-nous parvenir le formulaire d'inscription et un chèque au nom de l'AFB inc. avant le 15 août 2025 à l'adresse mentionnée ci-haut. Vous pouvez aussi faire un virement Interac à : association@berrubey.com. Question : afb, Réponse : afbaa et nous faire parvenir votre formulaire d'inscription.

Nom et prénom : _____ No de membre : _____

Nom de la conjointe ou du conjoint : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province ou État : _____

Courriel : _____ Tél. : (____) _____

Repas 3 services du 14 sept. : 50,00 \$ X _____ personnes = _____ \$



ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Rassemblement annuel 2025
Centre communautaire Drummondville-Sud
1550, rue Saint-Aimé, Drummondville
Samedi 27 septembre de 9 h 30 à 16 h 30
Thème : « Drummondville, Ville de la soie »

Programme de la journée

9 h 30	Accueil des participants
9 h 50	Mot de bienvenue de la présidente
10 h	Assemblée générale annuelle
11 h 15	Table d'articles promotionnels ouverte et moment de socialisation
12 h	Dîner
13 h 15	Déplacement en automobile vers la bibliothèque publique de Drummondville (Édifice Francine-Ruel-Jutras), située au 425, rue des Forges, Drummondville (Québec)
13 h 30	Visite de la Société de Généalogie de Drummondville OU de la Société d'histoire de Drummond <u>SVP, indiquez votre choix sur le formulaire d'inscription</u>
14 h 30	Conférence : « Drummondville, Ville de la soie », par M. Gabriel Cormier, historien
15 h 30	Cocktail de la présidente
16 h	Mot de remerciement et départ

Suggestions d'hébergements - Plusieurs hébergements de tout type sont aussi disponibles dans Drummondville.

Hôtel & Suites Le Dauphin 600, boul. St-Joseph Drummondville (Québec) 1 800-567-0995 819-478-4141 www.le-dauphin.com	Best Western Hotel Universel 915, rue Hains Drummondville (Québec) 1 819-478-4971 www.universel.com	Hôtel Quality Suites 2125, rue Canadien (Québec) Drummondville 1 866-572-2700 819-472-2700 www.les-suites.ca
---	---	---



ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Formulaire d'inscription
 Rassemblement annuel 2025



Thème : « Drummondville, Ville de la soie »

À retourner avant le 1^{er} septembre 2025

Faire suivre votre **paiement par chèque** à :

Association des Fournier d'Amérique
 À l'attention de M^{me} Céline Fournier, trésorière
 2576, rue Bédard, Longueuil (Québec) J4M 1Y8

OU

Par **virement Interac**, suivre la procédure décrite sur le site Web

<https://association-fournier.com/procedures-interac/>

Nom et prénom : _____ No membre : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom du ou de la conjointe : _____

Nom des personnes qui vous accompagnent : _____

SVP, indiquez votre choix pour la visite :

Bibliothèque publique de Drummondville (Édifice Francine Ruel-Jutras)
 425, rue des Forges, Drummondville (Québec)

Visite A = Société de Généalogie de Drummondville, 1^{er} étage

OU

Visite B = Société d'histoire de Drummond, rez-de-chaussée

Concernant le menu du dîner

Nous aurons un buffet froid de style libre-service. Nous n'avons pas de permis d'alcool. Aucune vente d'alcool offerte sur place et interdiction d'apporter ses propres boissons alcoolisées.

Allergies alimentaires : _____

Frais d'inscription au rassemblement

Samedi 27 septembre 2025 9 h 30 à 16 h 30	Coût/personne	Nombre	Total à payer
Café et viennoiseries, AGA, dîner, visite de la Société d'histoire de Drummond OU visite de la Société de Généalogie de Drummondville, conférence et cocktail de la présidente	55 \$		



Rassemblement des Familles Pagé d'Amérique

Cette année, ce sera l'occasion de visiter une nouvelle région, les 23 et 24 août 2025, à Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie. La formule est semblable à celle des années passées, une formule qui plait à nos membres et leurs invités.

Programme officiel

Samedi : 23 août 2025

Salle des Chevaliers de Colomb, 335, 6^e Avenue, St-Jean-sur-Richelieu

09h30 : Inscription :

10h00 : Assemblée générale annuelle

11h45 : Dîner (boîte à lunch)

Musée du Haut-Richelieu 182, rue Jacques-Cartier Nord, St-Jean-sur-Richelieu

13h15 : Visite du Musée avec un guide

Musée du Fort Saint-Jean, 15, rue Jacques-Cartier Nord, St-Jean-sur-Richelieu

15h00 : Visite du Musée avec un guide

Salle des Chevaliers de Colomb

18h00 : Apéritif, offert par l'association. Nous ne pouvons apporter de boisson, car il est obligatoire d'utiliser leur service de bar.

18h30 : Souper : repas chaud

Dimanche : 24 août 2025

**Croisière sur le navire Pierre-Le-Moyne-d'Iberville,
Quai de la Marina, 55, rue Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu**

10h45 : Embarquement sur le navire

11h00 : Départ de la croisière, avec un guide (environ 2 heures)

12h00 : Dîner : poulet BBQ, dessert et café

13h00 : Retour au quai

Fin des activités

- Forfait des activités du samedi et du dimanche : 160\$ par personne
- Hébergement : Le choix de l'hôtel est à la discrétion et aux frais des participants
- **L'inscription est obligatoire avant le 18 juillet 2025.** Un formulaire sera expédié sur demande, par la poste ou par courriel.
- Pour renseignements supplémentaires : Claude Pagé, président : 450-796-1642
Courriel : contact@famillespage.org ou par la poste : 1660, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Qc G0X 3J0

Bienvenue à tous les Pagé et leurs familles

**28 45 Chemin Royal Ralliement des familles Therrien
du 22, 23 et 24 août 25
Île d'Orléans paroisse Ste-Famille**



Vendredi le 22 août à partir de 14h00

Richard Therrien, un petit gars du Saguenay qui s'est installé à l'île.

Cette année il sera notre hôte pour cette épluchette de blé d'inde, qui est un classique de l'été et un incontournable. Événement rassembleur et convivial par excellence, c'est l'occasion de se réunir, de célébrer et surtout, de se régaler!

Venez découvrir l'aspect historique du blé d'inde.

Pour la soirée, grand feu de camps avec Karaoké

***Apporté vos chaises de parterre et votre boisson**

Endroit 2845 chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Québec, G0A 3P0.

Jeux de poche, jeux de washers, jeux de fer, jeux de pétanque, jeu de golf et bien autres.

***Apporter vos boules de pétanques et vos putters (fers droits) de golf.**

***Par contre en cas de pluie ou pour les gens qu'y veulent faire un 5 à 7 le Pub Le Mitan sera notre place toute désignée (à vos frais) Endroit :2471 Chemin Royal, Sainte-Famille, QC G0A 3P0**

Samedi le 23 août à 09h00

Réunion générale à la maison des Aïeux

Endroit: 2485, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, Québec, G0A 3P0

Café et muffin seront agrémenter ce moment

Visite guidé de la maison

Visite du parc des ancêtres et la plaque des Therrien (Léo Therrien fondateur de notre association)

Pique-nique avec boîte à Lunch servi au parc

Table de pique-nique sur place, réservé pour l'occasion

En **après-midi** faites le tour de l'île (une brochure touristique vous sera remise) **ou**

Venez jouer aux fers, aux poches, aux washers, à pétanque, au mini-golf 9 trous

Sur place, des personnes responsables de notre banque de données pour ceux qu'y veulent avoir de l'information ou qu'y veulent compléter leur arbre généalogique.

Repas du soir à 18h00

Salle municipale de Ste-Famille

Endroit:(2478, chemin Royal. Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans. G0A 3P0.)

Bar à pâte (bœuf, poulet, fruit de mers et au légumes)

Pour vos consommations il y a un Petit marché a quelques pas

Endroit : 2546 Chemin Royal, Sainte-Famille, QC G0A 3P0

Soirée dansante avec chansonnier et animation

Dimanche le 24 août 2025

Déjeuner et messe

Resto de la plage à 09h00

Endroit : 4879, chemin Royal Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans QC, G0A 3W0 (à vos frais)

Photo sur la terre de Pierre fils de Pierre et Gabrielle Mineault

Église Ste-Pétronille 11h00

Endroit : 27 Chemin de l'Église, Sainte-Pétronille de l'île d'Orléans, QC G0A 4C0

*Fiche d'inscription du 42ème Ralliement des Familles Therrien
Du 22 au 24 août 2025 dans la
paroisse Ste-Famille de l'île d'Orléans*

Prénom : _____ Nom : _____
Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Numéro de _____ Courriel _____
téléphone : _____ :

Offre Spéciale pour les 100 Premières Inscriptions au forfait!

Recevez **gratuitement** une casquette noire arborant fièrement nos armoiries et le nom "Therrien" à l'avant.

***Forfait Fin de Semaine (22-24 août) : 100\$ par personne**

***Pour le vendredi seulement 20\$ par personne**



Ce forfait comprend :

- **Vendredi à partir de 14h00** : Épluchette de blé d'inde conviviale autour d'un grand feu de joie.
- **Samedi matin** : Café et muffin offerts lors de la réunion générale.
 - Visite enrichissante de la maison des aïeux.
- **Samedi midi** : Pique-nique savoureux avec boîte à lunch servi dans le paisible parc des ancêtres.
- **Samedi après-midi** : Activité au choix
 - Venez en apprendre davantage sur la base de données
 - Ou faite un tour pittoresque de l'île.
 - Des jeux extérieurs amusants pour tous les âges.
- **Samedi soir** : Souper festif suivi d'une soirée dansante entraînante.
- **Dimanche le 24 août 2025**
Déjeuner Resto de la plage (à vos frais)
Photo sur la terre de Pierre Therrien fils de Pierre et Gabrielle Mineault
Célébration eucharistique église Ste-Pétronille (11h00)

Faites-nous parvenir votre fiche d'inscription et votre paiement au nom du **Ralliement des familles Therrien**

A/S Johanne Therrien 41 rue Edgar Victoriaville, Québec G6P 8T9

Avant le 1^{er} août 2025

On se voit bientôt!